



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iran

Question au Gouvernement n° 1049

Texte de la question

ASSISTANCE FRANÇAISE APRÈS LE SÉISME DE BAM

M. le président. La parole est à M. Jacques Barrot, pour le groupe UMP.

M. Jacques Barrot. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Dans la nuit du 25 décembre, un tremblement de terre a complètement détruit le centre de la cité de Bam en Iran, faisant plus de 30 000 morts.

En me rendant sur les lieux, j'ai découvert une ville littéralement enfouie sous le sable et les pierres. J'ai pu mesurer les besoins d'une cité de plus de 100 000 habitants, frappée par un tel sinistre.

Certes, des sauveteurs, venus de nombreux pays, étaient sur place. Mais certaines interventions, parfois désordonnées, n'avaient pas toute l'efficacité souhaitable.

En revanche, nos équipes françaises avec leur hôpital de campagne ont rendu de grands services, très appréciés des autorités iraniennes. Nous pouvons rendre hommage à nos compatriotes, qui étaient présents dès le lendemain du sinistre. Visiblement, les efforts que vous avez entrepris pour accroître l'efficacité de notre aide humanitaire d'urgence ont porté leurs fruits.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous préciser à cet égard les progrès de notre logistique en matière de secours sur ces grands sinistres internationaux ? Ne peut-on pas envisager d'accroître encore son efficacité en associant plus étroitement les services de l'armée et ceux de nos sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

Il va maintenant falloir reconstruire. Les autorités iraniennes comptent beaucoup sur le partenariat français et européen, notamment pour édifier un nouvel hôpital et si possible pour reconstruire la cité de Bam qui est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité.

Pouvez-vous nous confirmer l'engagement du gouvernement français en ce sens et surtout sa volonté de faire partager à tous nos partenaires européens cette volonté pour dégager les aides nécessaires ?

Un effort significatif de solidarité peut être un encouragement précieux pour un peuple iranien qui, dans sa grande majorité, souhaite aujourd'hui coopérer avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme et construire la paix dans la région. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Je vous prie d'excuser M. Dominique de Villepin qui est en ce moment en Egypte avec les familles des victimes de Charm-el-Cheikh.

Le Premier ministre m'avait confié, il y a quelque temps, l'organisation d'un comité interministériel sur l'aide humanitaire d'urgence. Cette année, nous avons rencontré beaucoup de difficultés. Ce sont près de trente-neuf

interventions qui ont été diligentées à travers le monde - à peu près trois par mois - dans des conditions difficiles, aussi bien en Algérie qu'au Libéria ou en Côte d'Ivoire.

Pour ce qui est de l'organisation, je tiens à saluer les différents ministres compétents qui, avec l'accord du Premier ministre, ont fait en sorte qu'un comité interministériel permette au ministère des affaires étrangères de se faire en quelque sorte le « régulateur du SAMU », afin d'intervenir le plus vite possible, un peu partout dans le monde, quand c'est nécessaire. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Gilbert Meyer. Ecoutez donc la réponse !

M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Près de 130 millions d'euros ont ainsi été investis l'an passé. S'agissant de la catastrophe de Bam, la réponse a été rapide, massive et cohérente.

Rapide, parce que nous étions présents, avec un hôpital, en moins de soixante-douze heures ; nous soignons sans discontinuer et nous resterons là-bas tant que ce sera nécessaire. Rapide, parce que, en moins d'une semaine, près de six avions étaient sur place, affrétés par l'Etat, les ONG ou des entreprises.

Massive, parce que plus de six millions d'euros ont été investis sur place, ce qui fait de notre pays l'un des tout premiers contributeurs en matière d'aide internationale.

Cohérente, parce que, pour la première fois, une réunion nous a permis d'organiser un déplacement sur place avec les ONG, les pouvoirs publics et les collectivités locales, ainsi que des entreprises.

Aujourd'hui le gouvernement iranien demande qu'on l'aide à reconstruire cette partie de son territoire. Nous lui apportons à cet égard une réponse concertée, puisque nous travaillons avec les entreprises et tous les ministères concernés. Il est très important pour la diplomatie française que notre pays apporte une aide aux populations qui souffrent à travers le monde. La France y a consacré les moyens nécessaires et rayonne sur toute la planète grâce à ce volet de sa diplomatie qu'est l'humanitaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Barrot](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1049

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 janvier 2004